

## Quand la Macronie perd la tête !

Code du travail, assurance chômage, hausse de la CSG, gel du point d'indice, état d'urgence dans le droit commun, réforme de la SNCF, ParcoursSup... Il y a un peu plus, je vous le mets quand même ?! Destruction de la Fonction Publique, des lycées, école de la confiance, du socle, coupe des APL, suppression de l'ISF, privatisation d'Aéroports de Paris, réforme des retraites... On ne peut pas dire que le gouvernement ne fait rien ! Il réforme tous azimuts, sans pause, comme un bulldozer antisocial écrasant l'opposition et les affaires de plus en plus nombreuses qui devraient le ralentir. Quand la machine s'emballe puis se grippe cet hiver, on organise un grand débat en mode campagne électorale pour les européennes, on gagne du temps, on fait le paon, on promet, on sermonne, on méprise quand même un peu puis ça repart. Le gouvernement a la tête dans le guidon et enfonce celle du peuple dans le seau à coup de com' ou de flashballs !

Taisez-vous, on réforme, on fait enfin rentrer la France dans le XXI<sup>ème</sup> siècle... même si cette politique ultralibérale ressemble quand même beaucoup à ce que l'on a pu connaître aux siècles précédents... Elle est doublée d'une incroyable brutalité contre toute forme d'opposition avec l'usage intensif de la violence, dénoncée par la commission des droits de l'Homme de l'ONU. Et maintenant, Macron envoie l'armée face aux manifestants ! Il aura réussi à « disrupter » Pinochet...

## Edito

Mais ce printemps 2019 doit nous permettre de relever la tête car le temps presse. La destruction est en marche...

L'urgence est d'abord climatique. Les choix d'aménagement du territoire, de mode de production agricole, industriel ou de transport ont conduit le monde dans une impasse dont les effets se font déjà sentir. Le succès de la dernière marche pour le climat ayant réuni presque 1000 personnes dans l'Yonne prouve que ce sujet est une préoccupation grandissante dans l'opinion. C'est le cas particulièrement chez nos élèves qui s'inquiètent pour leur avenir. La jeunesse est en première ligne avec le lancement de la grève pour le climat du vendredi. Mais, une fois n'est pas coutume, le gouvernement semble beaucoup moins pressé sur ces questions. La pétition en ligne « l'Affaire du siècle » qui a réuni déjà plus de 2 millions de signatures attaque même l'Etat français pour « inaction climatique ».

Certains politiques, à dessein, ont allègrement repris la formule toute faite et l'opposition « fin du monde, fin du mois ». La présence des gilets jaunes dans les cortèges des marches pour le climat montre que les gens ne sont pas tombés dans ce panneau. L'urgence sociale complète l'urgence climatique. Et Macron pendant ce temps est sur le point de lancer une nouvelle phase de la destruction du modèle social français. Les premiers projets concernant la réforme des retraites ou de l'assurance chômage confirment les inquiétudes déjà exprimées ici, à savoir le changement de philosophie où la communauté solidaire est écrasée par l'individualisme libéral. Cette façon de voir les choses est visible aussi dans les réformes des lycées, dans ParcoursSup mais aussi dans les attaques contre la Fonction Publique. La défense collective de nos droits est menacée ainsi que notre statut de fonctionnaire-citoyen.

Comme si cela ne suffisait pas, dans l'éducation, la fameuse « école de la confiance » veut inscrire une « obligation de réserve » de l'enseignant. Se défendre collectivement sera difficile et deviendra impossible individuellement.

Tout cela est évidemment inacceptable et **tous ensemble**, syndiqués ou non, gilets jaunes ou non, stylos rouges ou non, enseignants, parents d'élèves, élèves, nous devons refuser cette société-là. Unissons nos efforts sous peine de tous perdre chacun dans son coin. **Saisissons-nous de toutes les opportunités et de toutes les actions possibles** : grèves, manifestations le samedi, journées interprofessionnelles, actions dans l'éducation, journées locales...

**Poursuivons la contre-attaque lancée au printemps 2018 et poursuivie cet hiver car lui ne s'arrêtera pas, c'est à nous de le faire redescendre sur terre !**

Arnaud Munsch



**SAMEDI 30 MARS**

MANIFESTATION POUR L'EDUCATION

A PARIS : 14h place du Panthéon.

A DIJON : 13h place de la Libération.

Pas d'excuse pour ne pas aller manifester votre mécontentement !

**jeudi 4 avril: nous appelons grévistes et non-grévistes à un conseil syndical départemental à Auxerre à 10h:**

« Non aux lois Blanquer »

**Carte scolaire : 30 postes en moins dans l'Yonne !**

- En lycée, 26 suppressions contre 3 créations (- 23 postes en 2019)
- En collège, 12 suppressions contre 5 créations (-7 postes en 2019)

**Blanquer, rends-nous les moyens de travailler !**

## Sommaire :

**Page 1 : Édito**

**Page 2 : Les lycées en lutte contre Blanquer**

**Page 3 : Bienvenu-Martin, le feuillet continué**

**Page 4 : Réforme de la Fonction Publique, attention danger !**

**Pour nous contacter :**



**Adresse postale :**

SNES-FSU 89,  
58 rue du 89ème RI  
89 100 SENS

**Email :** [snes89@dijon.snes.edu](mailto:snes89@dijon.snes.edu)

**Tél :** 06 52 82 17 54

# L'état des lycées en lutte dans l'Yonne

## Auxerre dans l'action

Depuis maintenant plus d'un an, le SNES alerte sur **les dangers de la réforme Blanquer** dans les lycées. De nombreuses heures d'information syndicales ont été organisées, des grèves dont une départementale ont eu lieu, des motions en CA ont été rédigées, un site Internet mis en place au lycée Jacques Amyot, une délégation au rectorat pour le lycée Fourier...ou tout simplement une intervention pour le lycée Vauban dont la filière technologique avait été "oubliée" par le rectorat en décembre... Toutes ces actions révèlent l'ampleur de l'inquiétude des collégiés.

**Quelques éléments ont pu être obtenus** comme des ouvertures de spécialité ou d'options plus nombreuses qu'initialement prévues. Cette mobilisation a poussé le rectorat à tenir compte de la situation particulière du lycée Fourier dont les caractéristiques correspondent à un établissement de l'éducation prioritaire. Il a obtenu l'enseignement de NSI et il est un des seuls de l'académie dont le h/e progresse. Si cela donne quelques souplesses, dans la majorité des disciplines les cours dépasseront toujours les 30 élèves contre 24 en seconde il y a de cela 2 ans. L'état de certains locaux reste souvent indigne de l'Education Nationale ! A ce jour toujours pas de travaux mais une promesse de contrôle de la qualité de l'air et de l'eau... faite sur les fonds propres de l'établissement !

## Tonnerre mobilisé

Après plusieurs jours de mobilisation pour récupérer la spécialité « sciences de l'ingénieur », les enseignants ont appris que le rectorat ne leur a pas accordé les heures qui y sont liées, rendant impossible les dédoublements et le fonctionnement de l'AP ! Afin de refuser la logique de mise en concurrence des disciplines à l'œuvre avec le futur lycée Blanquer, plusieurs enseignants se sont déjà engagés à refuser la 2ème HSA et à ne pas être professeur principal l'an prochain !

## Joigny en lutte

Une lettre d'information à destination des familles a été distribuée aux élèves et le jour des portes ouvertes, pour expliquer l'impact de la réforme des lycées à l'échelle locale. Par ailleurs, les professeurs du lycée Davier ont décidé de refuser l'organisation du bac blanc en avril afin de protester. Le SNES-FSU est intervenu auprès du Rectorat pour diminuer les suppressions de postes avec mesure de carte scolaire.

## DHG : Sens vote contre !

Le C.A. a voté contre la DHG octroyée par le Rectorat, et une pétition circule en ligne (à voir sur notre site).

## Impact à Toucy...

La réforme Blanquer fait perdre une quarantaine d'heures de DHG, une classe de Première et entraîne la suppression de la LV3 Espagnol ! Plusieurs postes sont partagés, les conditions de travail se dégradent !

## ...et Avallon

Au lycée d'Avallon, la DHG en baisse entraîne la perte d'un poste d'anglais et d'un poste en électrotechnique. La réforme du lycée est décidément une machine à supprimer des postes!

## Le lycée Blanquer, c'est toujours moins de moyens et plus d'inégalités

Les améliorations sont modestes mais elles posent aussi un problème de mise en concurrence des établissements. Il est ainsi inadmissible que les maigres progrès à Fourier se fassent au détriment de Jacques Amyot, dont le taux d'encadrement diminue pour devenir le plus faible de toute l'académie. On chercherait à favoriser le lycée privé, on ne s'y prendrait pas autrement... Comment faire fonctionner les spécialités et options accordées sans heures ? Comment continuer à faire croire aux familles qu'elles auront un choix réel alors que techniquement, aucun moyen horaire ne permet de multiplier les triplètes ?

Sur l'académie, le taux d'encadrement n'est maintenu que grâce à quelques tours de passe-passe sur les effectifs mais surtout grâce à l'explosion des HSA. En nombre de postes, la réforme a bien permis de supprimer des heures dans les établissements. Elle accroît de plus les inégalités avec des enseignements de spécialité qui seront inaccessibles pour les élèves de zone rurale. Ces établissements pour ne pas perdre des heures à l'avenir, limiteront les orientations en voie technologique... gourmandes en heures... cela a déjà été anticipé au lycée Fourier par exemple avec une réduction envisagée de 20% la capacité en STMG.

Ce noir tableau est à compléter avec les problèmes posés par Parcours'Sup, la réforme aberrante de la voie professionnelle, la fermeture d'un bac pro à Fourier qui en anticipe d'autres durant les années à venir dans les autres lycées professionnels, l'absence de "sujet zéro" à 10 mois des premières nouvelles épreuves du bac...

**Alors qu'attendons nous ?**

Olivier Thiébaud

# Bienvenu-Martin : un nouveau combat

## Historique de la situation

**Janvier 2016** : André Villiers, président du Conseil Départemental, décide de fermer le collège pour raisons budgétaires.

**Été 2016** : l'Assemblée départementale vote la fermeture, malgré l'avis négatif du rectorat et de l'Etat. Le bras de fer s'engage.

**Été 2017** : Patrick Gendraud (qui avait voté la fermeture) succède à André Villiers à la présidence du Département.

**6 mars 2018** : après deux ans de lutte soutenue par la FSU, le Préfet annonce enfin que le collège ne fermera pas, au grand soulagement des collègues !

*« Je refuse catégoriquement d'opposer le rural et l'urbain. Bienvenu-Martin ne fermera pas et je tiens à ce que cette décision soit définitive »*

Patrice Latron, Préfet de l'Yonne, 6 mars 2018.

*Et pendant ces années, aucuns travaux n'ont été engagés par le Conseil Départemental dans cet établissement !*

**3 décembre 2018** : Chute d'une fenêtre dans le bâtiment principal de Bienvenu-Martin. Au nom de la sécurité et d'après un « rapport d'experts », une mesure d'urgence entraîne la fermeture du collège.

**Début janvier 2019** : installation des élèves, dans l'urgence, sur deux sites : bâtiment plus récent de Bienvenu-Martin, après sécurisation du bâtiment principal et annexe de Denfert Rochereau, bâtiment désaffecté depuis 2012, rafraîchi pendant les vacances d'hiver.

## Dates à retenir

**Jeudi 28 mars** : opération « Collèges vides » à l'initiative des parents : **plus de la moitié des parents des collèges de l'Auxerrois ont manifesté leur mécontentement en n'envoyant pas leurs enfants au collège.**

**Samedi 6 avril** : manifestation à Auxerre pour le maintien du collège Bienvenu-Martin.

**Vendredi 12 avril** : décision du Conseil départemental concernant la « poursuite des travaux à Bienvenu-Martin », non prévus au budget primitif 2019...

Préavis de grève  
déposé le 12/04

## Action des représentants du personnel

Dès le début de l'année 2019, le CHSCT, informé par la presse et sollicité par des collègues via le registre santé et sécurité au travail, assume ses missions : **quatre élus de la FSU visitent les locaux puis rencontrent les personnels sur les deux sites.**

**Le CHSCT vote quatre avis**, demandant dans l'annexe Bienvenu-Martin une mise en conformité des installations électriques, un diagnostic amiante ainsi que la pose d'extincteurs et d'un système d'alerte incendie et intrusion. Le quatrième avis demande l'installation de préfabriqués sur le site du col-

## L'état de la mobilisation

**13 février 2019** : Patrick Gendraud, président du Conseil Départemental, organise un séminaire sur les collèges de l'Yonne. L'option des préfabriqués est écartée, avec une probabilité de réaffectation sur d'autres établissements, avec à terme une fermeture du collège.

➔ Une **heure d'information intersyndicale a regroupé 80 personnels des collèges de l'Auxerrois** avec la volonté de soutenir Bienvenu-Martin et de s'opposer à une politique contraire à l'intérêt des élèves de l'Auxerrois.

➔ Des appels sont lancés : « **Collèges vides** » le **28 mars** et une **manifestation citoyenne organisée le 16 mars pour le maintien de Bienvenu Martin** et une vraie politique de l'éducation : 500 personnes défilent jusqu'à la Préfecture.

➔ Les personnels de Bienvenu-Martin ne veulent pas entendre parler de propositions de répartition des élèves ni d'affectations des personnels. Ils demandent l'installation de préfabriqués le temps des travaux.

➔ Des réunions d'information régulières sont organisées à la maison de quartier S<sup>te</sup> Geneviève par les collègues de Bienvenu-Martin.

Le SNES-FSU juge inacceptable **cette politique du Conseil départemental**, qui ne raisonne qu'en termes budgétaires sans se soucier de l'intérêt des élèves et du travail des équipes dans les collèges.

- **Fermeture annoncée de Bienvenu-Martin** puis maintien deux ans plus tard.
- Projet puis **abandon de la construction d'un établissement dans le nord de l'Yonne.**
- Projets de modification de carte scolaire non concertés.
- **Bâtiments entretenus au gré des chutes de fenêtres** (Charny par exemple) ou autres incidents.

Le Conseil Départemental navigue à vue, ses revirements pèsent sur les élèves et les personnels en ne garantissant pas une éducation de qualité, en voulant augmenter les effectifs des collèges de l'Auxerrois sous de faux prétextes. La FSU revendique des collèges à taille humaine (pas plus de 600 élèves).

Agnès Cochard

## Fonction Publique en danger face au bulldozer « En Marche »

Le projet de loi de transformation de la Fonction Publique présenté en Conseil des ministres le 27 mars augure **une régression historique** du statut général et des fondements de la démocratie sociale. Il s'inscrit dans un processus plus général d'hyper-rationalisation des moyens (suppressions de postes entraînant une augmentation des effectifs par classe, réforme du baccalauréat et du lycée...) et des dépenses publiques, sans en mesurer les conséquences négatives en matière de qualité du service public d'éducation (et des services publics en général).

Selon la méthode communicationnelle désormais bien rodée de ce gouvernement, cette politique se présente bien sûr dans des atours de bon sens, de modernisation ou encore comme étant la seule possible dans un contexte d'adaptation nécessaire à un monde qui évolue. Or, derrière cette apparence trompeuse se cache **une logique néolibérale** selon laquelle le jeu des intérêts particuliers concurrencés suffirait à satisfaire spontanément aux exigences de l'intérêt général et commun à tous. Il s'ensuit que la destruction des droits des personnels garants de ce dernier en leur qualité de fonctionnaires-citoyens, acteurs du service public, devient pensable. De là, peut-on allégrement réduire ces droits acquis à la Libération, puis garantis par le Statut général de 1946, et enfin réaffirmés par les lois de 1983 et 1984 : commissions administratives paritaires (CAP) vidées de leur substance, recours massif aux contractuels ayant pour effet d'affaiblir le statut, fusion d'instances de santé, d'hygiène et de sécurité au travail...

Ces bouleversements systémiques risquent fort d'instaurer l'opacité, l'iniquité et l'arbitraire des décisions de l'Administration, puisque le rôle indispensable de contrôle des décisions par les représentants des personnels élus au suffrage universel direct sera réduit à sa portion congrue. **Ce projet prévoit notamment que les CAP ne seraient plus consultées en matière de mutation, de promotion et d'avancement à partir de janvier 2020. C'est la fin des commissions paritaires ! Seuls les recours individuels seront pris en compte par l'administration suite aux décisions qu'elle aura prises seule, avec toutes les erreurs habituellement corrigées par le travail des commissaires paritaires de la FSU.** Contre cette réforme de la Fonction Publique qui aurait pour conséquence de réduire les droits collectifs des fonctionnaires à un niveau inférieur à ce qu'ils sont depuis la Libération, le SNES-FSU défend un paritarisme fort, articulé autour d'un contrôle indispensable des décisions de l'Administration, afin de garantir la poursuite de l'intérêt général et l'égalité de traitement.

*Stéphane Lafon*

### Bilan du stage AESH dans l'Yonne

La FSU a regroupé **plus de 80 AVS et AESH** du département (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés) le 14 février dernier à l'ESPE : un vrai moment d'échange et d'information sur les droits de chacun et chacune : contrat, titularisation, conditions de travail, toutes les questions que ces agents souvent précarisés n'ont pas l'occasion de poser ont été abordées par l'intervenante Sophia Catella. Un grand succès qui conduira la FSU à reconduire ce genre de stage. Une première victoire de la FSU : la DSDEN a reconnu que ce genre de stage ne devait donner lieu à aucun rattrapage au sein de l'établissement.

### Professeur principal, vers une mission impossible ?

Être professeur principal demandait déjà aux collègues des compétences en pédagogie, médiation et orientation pour un investissement de plus en plus lourd... contre une prime au montant désespérément bloqué. Parcours'Sup avait ajouté la gestion de ressource humaine à la mode managériale (évaluer "l'engagement") heureusement refusée par beaucoup... La réforme du lycée enfonce le clou avec le don de voyance pour les PP de 2<sup>nd</sup>e qui doivent conseiller les élèves sur des choix de spécialité qui engagent, avec deux ans d'avance, leur orientation post-bac... **Vous avez toujours envie d'être professeur principal ? Pour nous, la question d'un refus massif doit être vraiment posée !**

### Disparition

Le bureau départemental du SNES-FSU salue la mémoire de Mireille Pontier, syndicaliste de longue haleine du SGEN-CFDT 89, disparue subitement. Notre collègue tonnerroise siégeait en CTSD et en CDEN où elle se montrait toujours engagée pour la défense des collègues et des élèves icaunais. Nous adressons nos condoléances à sa famille et aux syndiqués du SGEN-CFDT.